

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 5 MARS 2021

Nombre de
membres en
exercice

27

Présents et
représentés

26

L'an deux mil vingt et un
Le cinq du mois de mars à huit heures

Le BUREAU du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le vingt-six février deux mil vingt et un, s'est réuni en visioconférence en séance Ordinaire sous la Présidence de Ségolène GUICHARD, 1^{ère} Vice-Présidente.

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Sandrine DALL'AGLIO, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elizabeth EHRINGER-BATTAREL, Gilles FRANÇOIS, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, François LAVIGNE-DELVILLE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Thomas MESZAROS, Alexandre MULATIER-GACHET, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Thomas TERRIER, Jean-Louis TOÉ

Etait excusée
Frédérique LARDET

Charlotte JULIEN est désignée en qualité de Secrétaire de séance

Délibération

Date
d'affichage

9 MARS 2021

Déposée en
Préfecture le

8 MARS 2021

OBJET

DÉMARCHE ASSISES DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DU GRAND ANNECY POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTIONS CONCERTÉ DE LA RESSOURCE EN EAU DEMANDE DE SUBVENTIONS A L'AGENCE DE L'EAU ET AU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Par délibération n° DEL-2021-12 du 04 février dernier, le Grand Anancy, exerçant la compétence eau potable sur son territoire, a décidé de contribuer à la préservation et à la gestion de la ressource en eau.

L'agglomération s'est ainsi engagée dans l'élaboration d'un plan d'actions concerté visant en particulier la sensibilisation, l'information et la mobilisation des acteurs du territoire pour préserver et restaurer la qualité de la ressource en eau et les accompagner dans la mise en œuvre d'actions contribuant à cet objectif.

A cette fin, et avec ce fil conducteur, des Assises de l'Eau seront organisées au cours de l'année 2021, pour associer très largement élus, partenaires institutionnels et socio-économiques, associations et citoyens à la définition d'une politique globale de gestion de l'eau pour ce territoire Eau-Responsable.

Plusieurs temps forts seront proposés pour débattre des enjeux Eau du territoire, des stratégies à adopter et des déclinaisons opérationnelles à mettre en œuvre.

Le budget prévisionnel pour cette démarche s'élève à 45 000 € HT. Les crédits correspondants sont inscrits au BP 2021.

Il comprend l'accompagnement par des bureaux d'études spécialisés dans la définition de stratégies et la mobilisation citoyenne en amont des temps forts, ainsi que des frais liés à la logistique des temps forts et à leur large diffusion grand public.

Cette démarche est susceptible d'être accompagnée par des partenaires financiers, notamment le Département de Haute Savoie et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse.

Par conséquent,

LE BUREAU DECIDE :

d'autoriser la Présidente à déposer les dossiers de demande de subventions relatifs à la démarche « Assises de l'Eau » auprès de tout partenaire financier, notamment le Département de Haute Savoie et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse.

LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 26

AINSI DELIBERE,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

Sébastien LENOIR.